



Et si la MSA n'existait pas ?

La MSA est un avantage pour le monde agricole et chacun doit en avoir conscience.

La MSA : si elle n'existait pas, il faudrait l'inventer

Pourquoi ? Parce qu'il faut une protection sociale solidaire pour le monde agricole.

Sinon, 2 alternatives possibles :

- Recourir à des assurances personnelles, qui ne présentent pas l'avantage de la protection sociale solidaire
- Être intégré au régime général qui, bien que solidaire, n'aura pas l'attention au monde agricole telle que la MSA l'a. La MSA et le monde agricole, on se connaît.

Rappel : la MSA c'est quoi :

- Une organisation professionnelle agricole (OPA) qui fait partie du monde agricole
- Dont la gouvernance est composée d'agriculteurs et de salariés agricoles / 13 760 délégués (soit 293 délégués titulaires pour la MSA Berry-Touraine - départements 36, 37 et 41)
- Pour la protection sociale des agriculteurs et des salariés agricoles
- Un guichet unique qui couvre les risques sociaux : équivalent, pour le monde agricole, du rôle des CPAM, CAF, CARSAT, URSSAF, mais aussi la médecine du travail et la dynamisation des territoires (action sociale, prévention santé, maintien de l'emploi).

Avantages pour les ressortissants :

- Un seul interlocuteur pour toute la protection sociale
- Une approche globale de la situation : on connaît la situation de l'adhérent car on a dans nos fichiers :
 - Les remboursements de santé et les arrêts de travail,
 - Les prestations familiales et de logement, la PPA, le RSA, les prises en charges de garde d'enfant, etc.
 - Les informations concernant la future retraite (carrière)
 - Pour les exploitants et employeurs, toute la situation au regard des cotisations et de la médecine du travail

Ainsi, on a la possibilité de poser un diagnostic global sur la situation d'une famille et de proposer des solutions sociales.

L'équipe des 16 travailleurs sociaux a accompagné 2 300 situations en 2023.

- De même, pour un exploitant agricole en difficulté, on a des signaux économiques (absence de déclaration de revenus ou défaut de paiement de cotisations), permettant là aussi de déclencher une intervention pour permettre de sortir d'une dégradation de situation :
 - Échéanciers de paiements, remises de majorations (490 plans de paiement)
 - Étude du droit à des prestations non sollicités, retraite en anticipation
 - Des interventions sociales pour ne pas sombrer : aide au répit pour 230 personnes en 2023
 - Et surtout, en tant que membre du réseau des OPA, lien avec les autres OPA pour le volet économique : banque, assurance, chambre d'agriculture, afin d'apporter des solutions coordonnées.

- **La MSA est acteur majeur dans l'écoute des situations de Mal-être agricole** : réseau de 120 sentinelles (personnes formées au repérage des signaux faibles et à l'orientation vers les professionnels : médecins, psychologues). On compte 120 signalements en 2023.

- **La MSA est acteur majeur du territoire** :
 - Nombreuses actions dans les différents domaines de son périmètre : actions de prévention (en partenariat ou pas de l'ASEPT) à tous les âges de la vie.
Exemple : le programme déclic (prévention santé/social pour les personnes précaires) pour 50 personnes, l'aide aux vacances et loisirs pour 2300 enfants.
 - De l'ingénierie sociale pour soutenir des initiatives associatives : 16 MARPA, accompagnement de projets 135 pour la jeunesse (programme Grandir en milieu rural).
Exemple : micro-crèche, espace parentalité, un centre social, des projets de jeunes, des relais d'assistantes maternelles

- **L'accueil et l'aller-vers** : la MSA est implantée sur le territoire, pour accueillir ses populations :
17 points d'accueil sur les 3 départements (3 sites principaux, agences et permanences) en plus des France Services. Un tiers de ses effectifs (86) sont en FrontOffice : 14 agents d'accueil, 6 Conseillers en Protection sociale, 16 travailleurs sociaux, 1 plateforme téléphonique de 18 conseillers, 4 contrôleurs, 6 Conseillers en protection des risques professionnels, 9 médecins du travail, 7 infirmières, 6 médecins et dentiste conseil,

- Mise en place d'un portail d'aide = « **Soutien Agri** »
 - Lien : <https://berry-touraine.msa.fr/lfp>
 - Ci-dessous le visuel d'accès direct sur le site de la MSA Berry-Touraine où l'on trouve tous les soutiens possibles pour les Non-Salariés mais aussi pour les Salariés agricoles

SOUTIEN AGRICOLE NOS SOLUTIONS POUR FAIRE FACE AUX CRISES AGRICOLES

MON ACTIVITÉ PRO
 Vous êtes exploitant ou employeur ? La MSA peut aménager le paiement de vos cotisations et aider à financer des équipements, pour améliorer votre trésorerie et vos conditions de travail.

- FACILITÉS DE PAIEMENTS DES COTISATIONS
- PRISE EN CHARGE D'UNE PARTIE DES COTISATIONS
- AIDES FINANCIÈRES À LA PRÉVENTION DU RISQUE ANIMAL

MES DROITS
 Vous êtes salarié ou exploitant agricole ? En cas de chute de vos revenus due à une crise, votre situation change : vous avez peut-être droit à de nouvelles prestations sociales.

- FAITES LE POINT SUR VOS DROITS
- PRIME D'ACTIVITÉ
- RSA
- AUTRES AIDES

MES SOUTIENS
 Avec les crises et les difficultés qui surgissent, vous pouvez être sujet au stress et au mal-être. La MSA est mobilisée pour vous soutenir.

- AGRI'ÉCOUTE
- AIDE AU RÉPIT
- DÉLÉGUÉS MSA
- CELLULES DE PRÉVENTION DU MAL-ÊTRE
- ACCOMPAGNEMENT VERS LE MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL

Les coûts de gestion

- **Etude de la Direction de la sécurité sociale 2019** : de 1 à 4% selon les branches et régimes
 Compagnies d'assurance : entre 17 et 20%
- **Cour des Comptes mai 2020** : « En 2018, les charges de gestion courante de la MSA représentaient 3,9 % des produits de gestion technique à la MSA contre 2,6 % pour les branches du régime général ». Justifié par la diversité des missions et la dimension territoriale
- **MSA Berry-Touraine** : 2,43 € de frais (2,70€ en 2022) pour 100 € de prestations

MSA Berry-Touraine

19 avenue de Vendôme

Tél. 02 54 44 87 87

CS 72301

berry-touraine.msa.fr

41023 Blois Cedex

Le projet institutionnel

- L'institution MSA, c'est-à-dire tout le réseau des caisses, autour de la Caisse centrale, défend un projet au service des ressortissants, qui met l'accent sur 5 axes :
 - Soutenir et défendre les transformations des agricultures dans une approche de bien-être au travail.
 - Proposer une offre de protection sociale simplifiée, globale et adaptée aux besoins des adhérents, de leurs familles et des entreprises.
 - Accompagner les territoires ruraux et fragiles et contribuer à leur attractivité.
 - Développer des innovations sociales et préparer la protection sociale agricole de demain,
 - Dans le cadre mutualiste, mobiliser nos savoir-faire humains (élus, salariés) dans une logique d'engagement social durable sur les territoires.
- Pour défendre cette vision de notre rôle MSA, nous avons besoin, lors des élections MSA, de voir tous les ressortissants MSA voter car, par cet appui, nous pourrions négocier auprès des pouvoirs publics les moyens nous permettant de mettre en œuvre ces orientations.
- **Le vote aura lieu du 5 au 16 mai 2025**, pour tous les exploitants, salariés et employeurs agricoles.

Voter aux Elections est essentiel pour soutenir le régime agricole.

Conclusion

- La MSA est un régime de protection sociale professionnelle = géré par des représentants des agriculteurs et des salariés agricoles, pour les agriculteurs et salariés agricoles
- La MSA a des représentants de terrain qui font remonter les préoccupations du monde agricole :
 - 13 760 délégués sur tout le territoire français et 293 délégués titulaires en MSA Berry-Touraine répartis sur les 3 départements (Indre, Indre-et-Loire et Loir-et-Cher)
 - Ce sont des personnes élues par les agriculteurs et les salariés agricoles.
- Ils sont élus tous les 5 ans. En mai prochain, il faudra voter pour élire ces représentants.
- Ce sont les préoccupations terrain, qui remontent dans les conseils d'administration des caisses locales et à la caisse centrale, qui permettent alors de faire avancer les choses auprès des pouvoirs publics, pour améliorer la protection sociale agricole et l'accompagnement sur le terrain.
- Pour améliorer la protection sociale agricole, il faut voter.

MSA Berry-Touraine

19 avenue de Vendôme

Tél. 02 54 44 87 87

CS 72301

berry-touraine.msa.fr

41023 Blois Cedex

Quelques chiffres

- MSA Berry-Touraine :
 - 10 337 chefs d'exploitation et 4 838 employeurs,
 - 78 000 personnes couvertes en santé, 103 000 pensionnés d'une retraite, 11 300 familles bénéficiaires d'une prestation familiale, de logement ou de solidarité,
 - 627,3 M€ de prestations pour 314 M€ de cotisations et contributions,
 - Environ 300 salariés dont 40 assurent une mission déléguée de réponse téléphonique pour les CAF (PFS CAF)
 - Frais de gestion : 19,8 M€ de frais de personnel et 2,4 M€ de frais de fonctionnement autres.
- Au niveau national
 - 32,5 Mds€ de prestations et 5,1 M de personnes couvertes,
 - C'est le deuxième régime de protection sociale.

MSA Berry-Touraine

19 avenue de Vendôme

Tél. 02 54 44 87 87

CS 72301

berry-touraine.msa.fr

41023 Blois Cedex
